

**REUNION DU SECTEUR SOCIETE 01/26****Compte-rendu n° 01/26 du 26.01.2026**

**Participants :** C. Malavergne, A. Tournier, M. Faure, J-L. Chéron, M. Bournazeaud, A. Petit, S. Delerive, F. Marty, C. Touze, C. Catard, A. Valet-Narjou, D. Fargeot, A. Sarlandie, E. Pichon, Y. Grangier, L. Archer, F. Larzinière, C. Lecomte.

**Questions abordées :**

Rappel de dates,  
Aquacap,  
Périgord Afrique Développement (PAD),  
CCAS,  
Information municipale,  
Culture,  
Commission cantine,  
Le Relais,  
Interview de Denis Marcelli,  
Rapport d'auto-évaluation de l'école primaire,  
Sourbarie,  
Association « Festivals 24 »,  
CFU (Compte Financier Unique).

**INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES****Rappel de dates :**

- Mardi 27 janvier, coupure d'électricité, de 8 h 30 à 13 h dans le secteur du Lac (rue de la Paix jusqu'à l'Allée des Sarthes, Allée du petit Pré, Allée Pierre Montagut, Allée des Ormeaux, Allée des Tilleuls, Allée des Charmes, rue du Chêne Vert, chemin de la Séparie, route de Beausoleil jusqu'au Chêne Vert),
- Mercredi 28 janvier, 18 h : commission révision des listes électorales,
- Samedi 31 janvier, 20 h 30, SdF : spectacle de la Pièce montée (« Sexe et jalousie »), au profit de la Ligue contre le cancer,
- Lundi 02 février, 19h 30, SdF : AG de Arpège,
- Mardi 03 février, 19 h : commission enfance,
- Mercredi 04 février, restaurant scolaire : réunion GPA,
- Jeudi 05 février, 14 h, salle du conseil : CCID (Commission Communale des Impôts Directs),
- Vendredi 06 février, SdF, 20 h : concert Dear  $\alpha$  Dearer,
- Samedi 07 février, SdF, club de marche : 18 h : rando suivie de la poule au pot,
- Lundi 09 février : secteur technique,
- Lundi 16 février, salle du conseil, 18 h 30 : commission des finances,
- Mercredi 18 février, 18 h : CCAS,
- Vendredi 20 février, 18 h : commission de contrôle des listes électorales,
- Lundi 23 février, 18 h 30 : conseil municipal (en remplacement du secteur société), suivie d'un pot.

**Aquacap :** suite à la motion votée en conseil municipal, le Président du GP a fait un courrier de réponse dont C. Lecomte fait la lecture (« .... ma volonté est de le reconstruire ou de le réhabiliter. Il est clair aussi pour moi que cet équipement devra rester sur votre commune.... J'ai demandé à mes services de préparer des éléments objectifs et chiffrés, partant de l'analyse des besoins et questionnant l'ensemble de nos équipements aquatiques »).

Périgord Afrique Développement (PAD) : grâce à l'ensemble des donateurs et des sympathisants, l'association a pu en 2025 :

- Assurer la scolarisation de 40 enfants au primaire et 10 au secondaire,
- Distribuer des fournitures scolaires pour plus de 100 enfants,
- Permettre à 10 étudiants de poursuivre leurs études supérieures de la L2 au Master 2.

CCAS : sur l'année 2025, il y a eu 6 452 repas de fournis. Le nombre de bénéficiaires a varié de 25 à 27 par mois. Le portage est assuré par le CIAS depuis le mois de septembre. Sur ces 4 mois de fin d'année le total de la différence entre les recettes et le coût est - 1 217, 28 €.

Information municipale : il y a des habitants qui se plaignent de ne pas recevoir les informations municipales que nous devons distribuer (Champcevinel'Infos, flyers, agendas, etc.)

Culture : pour l'année 2025 les dépenses dans le domaine de la culture ont été de 66 634, 26 € et les recettes de 4 482, 60 € (dépenses – recettes : 62 151, 66 €).

Commission cantine :

- Pourquoi « restaurant d'enfants » alors que nous sommes dans un self ?
- Les enfants auraient aimé plus de décorations de Noël dans la cantine,
- Ils ont été satisfaits du repas de Noël mais ont trouvé que ce n'était pas très « Noël »,
- Ils ont dessiné leur repas de rêve avec l'obligation d'avoir une part de protéines, de légumes/fruits, de glucides et de laitages,
- Aimeraient avoir un tee-shirt « commission cantine »,
- Sont intervenus auprès des autres enfants pour constater le gaspillage et faire de la prévention,
- Ont créé des affiches pour la fête de la soupe et étaient intéressés pour y participer.

## **DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE**

Le Relais : J-L. Chéron a rencontré Mme Fourmont, chargée pour Le Relais du développement de la collecte des vêtements. Cela devrait reprendre en février. Après discussion, nous décidons de mettre les 3 bornes sur le parking en face du cimetière.

## **QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES**

Interview de Denis Marcelli : Pierre Bernardin a recueilli les mémoires de Denis Marcelli au mois de novembre 2025. Denis Marcelli est porte drapeau, il a 94 ans. Cet entretien fait une dizaine de pages. Pierre et le président des Anciens combattants souhaitent que la mairie le fasse imprimer-éditer (en combien d'exemplaires ?) pour le mettre à la bibliothèque et la disposition des personnes que ça pourrait intéresser.

Rapport d'auto-évaluation de l'école primaire : travail collectif de tous les enseignants avec 11 h de réunions communes. Des questionnaires ont été diffusés aux élèves et un conseil d'élèves élémentaires a été dédié à l'appréciation de la vie à l'école de Champcevinel :

Commune attractive pour sa situation géographique et son cadre de vie. Un indice de Positionnement Social (IPS) supérieur à la moyenne, une mixité sociale importante : part très importante de « très favorisés » (33%), une part importante de « défavorisés » (27 %).

Le maire et son équipe municipale placent l'éducation, la culture et l'environnement au cœur de ses priorités.

La municipalité a gardé l'ALSH.

La rentrée a vu l'aboutissement de son restaurant d'enfants qui offre un espace de restauration remarquable et une alimentation biologique de haute qualité environnementale. Les légumes sont produits dans la ferme maraîchère municipale.

4 classes en maternelle, 7 en élémentaire et un dispositif ULIS. Les familles font massivement le choix de l'école à Champcevinel même si elles habitent plus près d'une école de Périgueux ou de Trélissac ou que le bourg de Champcevinel n'est pas du tout sur leurs trajets domicile-travail.

Fermeture d'une classe à la rentrée septembre 2025, ce qui a permis la création d'une salle des maîtres.

Le rythme de 4, 5 jours a été adopté après plusieurs consultations des familles par la municipalité.

La moyenne par classe est de 24 ,09 élèves. 4 ATSEM et 4 AESH. 12 élèves en ULIS.

La municipalité alloue un budget de fonctionnement confortable : 22 000 € (83 €/enfant), activités culturelles (cinéma, musique théâtre ... : 4 000 €), transports : 5 000 €, Noël : 5 000 €.

L'épisode caniculaire de juillet 2025 a montré que nos sites sont peu adaptés aux fortes chaleurs. La cour de la maternelle est bitumée sans aucun arbre. Toutes les salles de classes maternelles et la salle de motricité/dortoir sont climatisées. En élémentaire, une seule salle de classe est climatisée.

L'école a vécu durant la période 2 de l'année scolaire une succession de crises « ordinaires » marquée par 6 « faits-établissement » (violences verbales et/ou physiques, harcèlement, fugues/fuites, etc.) : 5 faits sur 6 relèvent des crises violentes les plus intenses entre les élèves et les adultes d'un élève de CE1. Le 6<sup>ème</sup> fait-établissement relève d'une agression violente sur une enseignante d'un élève d'ULIS.

Un questionnaire sur la vie de l'école a été proposé aux élèves : MS-GS : presque 100 % des élèves n'ont pas peur d'aller à l'école à cause des adultes, pour les CP-CE1 : 84 % n'ont pas peur d'aller à l'école à cause des adultes.

En CM1 et CM2 : aucun élève apparaît en situation de harcèlement

A l'école maternelle, les toilettes sont ouvertes ce qui empêche les élèves d'avoir de l'intimité. Des comportements hautement perturbateurs à violents dépassent les limites acceptables.

TAP à la maternelle : bien que l'animation des TAP se fasse avec les ATSEM, les locaux partagés entre la classe et les activités créent parfois des difficultés organisationnelles. Les enseignants sont perturbés dans leur travail de préparation. En élémentaire, l'utilisation des espaces pendant les TAP pose parfois problème.

Centre de loisirs dans les locaux de la maternelle : le partage des locaux pendant les vacances scolaires amène régulièrement des problèmes : disparition du matériel, propreté des locaux.

Horaires décalés entre la maternelle et l'élémentaire : les horaires différents entre les deux sites rendent difficiles la mise en place de projets communs.

Création d'un poste administratif : face à la charge de travail administrative importante pour le directeur, l'équipe propose de recruter une personne supplémentaire pour le secrétariat et l'accueil de l'école.

La mairie est un partenaire particulièrement investi : elle accorde une écoute attentive aux besoins de l'équipe et met à disposition un budget conséquent. La richesse des équipements municipaux favorise la mise en œuvre de nombreux projets éducatifs et culturels. L'école développe des partenariats éducatifs variés et durables (UFOLEP, CH.OC, auteurs en résidence).

La liaison maternelle-élémentaire fonctionne efficacement. La liaison crèche-école fonctionne bien.

Points de vigilance :

- le lien école-collège,
- la communication entre les différents partenaires éducatifs (périscolaire, mairie, associations),
- il faut pouvoir conserver la décharge totale de direction (ce qui ne serait plus le cas avec une classe de moins).

Objectifs :

- Consolider la coordination avec le périscolaire, par la mise en place d'un temps de concertation régulier,
- partager les pratiques pédagogiques,
- poursuivre la collaboration avec la mairie.

Sourbarie : deux riverains se sont plaints auprès de F. Larzinière de la vitesse excessive sur la D3 (route d'Agonac). Nous allons refaire un courrier au Département et redemander des contrôles.

## **QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL**

### **ELU CHARGE DE LA PRESENTATION**

Association « Festivals 24 » : L'association a été créée en 2022. Le siège est sur Champcevinel. M. Faure et C. Lecomte ont reçu Mr Walczak, le président. L'association envisage d'organiser des festivals de plein air dont (peut-être) un à La Châtaigneraie. L'association va demander une subvention à la mairie.

CFU (Compte Financier Unique) : Il sera proposé lors du conseil municipal du 23 février de voter les réalisations 2025 (CFU qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif). La prochaine équipe d'élus ne votera « que » le BP 2026.